



SwissLife



SwissLife Santé Retraités

Mes services d'accompagnement

*Contrat
responsable
100 % santé*

YourLife # VotreIndépendanceFinancière

Assurance & Gestion de patrimoine

Pourquoi choisir SwissLife Santé Retraités ?

Des garanties complètes adaptées à vos besoins, le choix de l'expertise santé Swiss Life !

Les plus à la souscription

- Une couverture adaptée à vos besoins.
- 5 % de réduction pour la couverture des couples.
- Aucun questionnaire de santé quel que soit votre âge.

+ L'avantage jeune retraité

Vous bénéficiez de **10 % de remise supplémentaire** si vous étiez couvert par un contrat collectif Swiss Life.

+ Votre fidélité récompensée

À la troisième puis à la cinquième année d'assurance, vos garanties « dentaire remboursé » et « équipement optique » augmentent automatiquement à la date anniversaire de votre contrat. Par exemple, pour un équipement optique, vous pouvez bénéficier jusqu'à **100 euros de remboursement supplémentaire** dès la cinquième année.

+ Vos cotisations optimisées

Si vous choisissez l'option « Essentiel Pharma », vous profitez d'une baisse de vos cotisations.

Avec cette option, vous êtes remboursé uniquement pour les médicaments pris en charge à 65 % par la Sécurité sociale.



Pour en savoir plus sur les avantages de SwissLife Santé Retraités, rendez-vous sur www.swisslife.fr

Les avantages du réseau de soins Carte Blanche

Favoriser l'accès à des soins de qualité, à proximité et au juste prix

- **Le réseau optique** : premier réseau de France avec plus de 7 900 opticiens (enseignes et indépendants). Jusqu'à 40 % de remise sur le prix du marché. Des prises en charge 100 % dématérialisées.
- **Le réseau dentaire** : 9 240 chirurgiens-dentistes partenaires. Jusqu'à 15 % de remise sur le prix du marché.
- **Le réseau audio** : 5 340 centres d'audioprothèses. Jusqu'à 20 % de remise sur le prix du marché.

Offrir des services d'accompagnement et de prévention santé

Pour vous aider à gérer votre santé au quotidien, chaque service est conçu pour que vous deveniez acteur de votre santé, pour « bien vivre, le plus longtemps possible ».

- **Annuaire de géolocalisation** pour rechercher et récupérer les coordonnées des professionnels de santé partenaires.
- **Newsletter hebdomadaire, guides et brochures santé** pour vous apporter de l'information santé en continu.
- **Guide des médicaments sans ordonnance et « GuidHospi »**, le guide des établissements hospitaliers.

Vos actes de prévention pris en charge

Vous êtes remboursé à hauteur de 50 % de vos actes de prévention prescrits par un médecin (vaccins, dépistages, housse anti-acariens...) dans la limite du forfait annuel. Retrouvez le détail à la fin de ce document.

Grâce à l'Espace Client MySwissLife, vous choisissez de gagner du temps

Vous gérez votre contrat :

- vous modifiez vos modalités de paiement, votre relevé d'identité bancaire ;
- vous avez la possibilité d'ajouter ou de retirer vos bénéficiaires.

Vous maîtrisez vos remboursements :

- vous transmettez facilement vos justificatifs de dépenses de santé pour un remboursement rapide ;
- vous pouvez demander une prise en charge.

Vous profitez de services pratiques :

- vous imprimez ou téléchargez votre attestation de tiers payant ;
- vous simulez vos remboursements et obtenez une estimation rapide et précise de vos frais de soins.

- Pour vous accompagner dans toutes vos démarches, une **foire aux questions** dynamique est à votre disposition dans votre espace client.

Les garanties d'assistance incluses dans votre contrat SwissLife Santé Retraités

Un accompagnement et des services exclusifs pour prendre soin de vous et de vos proches

Swiss Life a conçu un accompagnement complet en cas de coup dur. Profitez des services d'informations et de prévention dès votre souscription. Vous pouvez retrouver l'intégralité des garanties d'assistance et les contacts associés dans la notice d'information assistance dédiée SWISS0002.



Pendant votre voyage, vous vous blessez ou vous tombez malade

- **Rapatriement ou transport sanitaire** pour vous et votre famille,
- **Avance des frais médicaux à l'étranger**,
- Envoi de médicaments introuvables sur place,
- En cas d'immobilisation pour une raison médicale, prise en charge de vos frais de prolongation de séjour.



Pendant une hospitalisation supérieure à 48 heures ou une immobilisation à domicile supérieure à 5 jours

- Transport hôpital / domicile.
- **Livraison de médicaments.**
- Aide à domicile.
- **Envoi d'un médecin à votre domicile.**
- Prise en charge du voyage et de l'hébergement d'un de vos proches (parent ou ami).
- **Garde de vos enfants et ascendants.**



Une situation inhabituelle ? Contactez l'assistance

- **Informations d'ordre général en santé** : des médecins répondent à vos questions sur les vaccinations, la mise en forme, la diététique.
- **Renseignements sur les pathologies** comme Parkinson, Alzheimer, Sida, allergies, etc. pour vous éclairer sur les traitements et conséquences, l'évolution de la maladie, le risque de transmission génétique ou encore le risque de contagion pour l'entourage.
- **La téléconsultation** : vous avez une question d'ordre médicale ou besoin d'une consultation ? En cas de difficulté pour obtenir un rendez-vous avec votre médecin traitant à son cabinet ou par téléconsultation, Swiss Life vous fait bénéficier **d'un service de téléconsultation pris en charge, accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.**



Si l'un de vos proches parents est en état de dépendance

- **Bilans de prévention pour vous et l'un de vos proches** : dépendance, mémoire, incontinence.
- Renseignement et aide à la constitution de dossiers.
- Assistance déménagement.
- Soutien psychologique.
- **Téléassistance** : mise à disposition d'un appareil accompagnant votre proche partout pour garder le contact en toutes circonstances.



En cas de décès, vos proches seront accompagnés

- Aide à la recherche d'un opérateur funéraire et à **l'organisation des obsèques**, avance de fonds.
- **Soutien psychologique pour votre conjoint(e) et vos enfants.**
- Accompagnement budgétaire et social.

Le forfait prévention

Nous vous remboursons à hauteur de 50 % vos dépenses de prévention non prises en charge par la Sécurité sociale, dans la limite d'un forfait annuel, sur prescription médicale et achat en pharmacie, ou sur facture pour les actes de la rubrique « Le bien-être et la forme ». Vous choisissez parmi la liste ci-dessous, les actes adaptés à votre situation personnelle.



La dermatologie et les allergies

- Film contenant des corticoïdes dans le cadre de traitement du psoriasis.
- Housses de matelas et oreiller anti-acariens, pour les personnes allergiques.
- Epiduo^{®(1)}, gel associant anti-acnéique et antiseptique en traitement de l'acné.
- Soins des peaux à tendance kératosique et squameuses.



Le dentaire

- Prévention dentaire : curetage sous-gingival, pose de vernis fluoré et dentifrice au statut de médicament prescrit par le dentiste.
- Scanner des maxillaires avant la pose d'implants.



Les femmes et la gynécologie

- Traitement des troubles de la ménopause.
- Contraceptifs non remboursables par la Sécurité sociale.
- Prévention des malformations fœtales, Fémibion 2^{®(1)}.
- Dépistage des infections génitales par le chlamydiae trachomatis.



La marche et les mouvements

- Traitement de l'insuffisance veineuse.
- Patch anti-inflammatoire d'action locale.



Les voyages et les vaccins

- Vaccins recommandés aux voyageurs par le Conseil supérieur d'hygiène publique de France.
- Antipaludéens.
- Vaccin en prévention du zona.
- Vaccin contre les gastro-entérites du nourrisson.



Le cœur et les poumons

- Compléments à base d'Oméga 3 dans le cadre de la prévention des infarctus.
- Pose et dépose de l'holter tensionnel dans le cadre du diagnostic et de la surveillance de l'hypertension artérielle.
- Consultation de diététique.



La psychologie

- Consultations chez un psychologue pratiquant l'EMDR-Eye Movement Desensitization and Reprocessing pour la prévention du stress post traumatique.



Les hommes et l'andrologie

- Testopatch^{®(1)} en traitement des troubles de l'andropause.
- Dépistage des infections génitales par le chlamydiae trachomatis.



Le bien-être et la forme

- Un bilan physique à domicile par un chargé de prévention Siel Bleu. Le « bilan physique » permet d'analyser votre état de forme, votre niveau de sédentarité, et d'accéder à des conseils personnalisés.



Les compléments alimentaires

- Vitamines indiquées en prévention ou traitement de la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA).

(1) Ou tout autre médicament de la même classe thérapeutique.



SwissLife

*Nous permettons à chacun de construire
son indépendance financière
pour vivre selon ses propres choix.*

SwissLife Prévoyance et Santé

Siège social :

1, rue Bellini

92800 Puteaux

SA au capital social

de 150 000 000 €

Entreprise régie par

le Code des assurances

322 215 021 RCS Nanterre

www.swisslife.fr